

Mode d'emploi et instructions de montage

Ventilateur de toit à tuyau MPV

type : MPV-10W / MPV-10WRB



Ce manuel est destiné aux utilisateurs et aux installateurs du système de ventilation mécanique de type MPV. Il contient des informations importantes sur le fonctionnement et l'installation du ventilateur de toit tubulaire.

Application

Le MPV-10W(R) est particulièrement adapté à la ventilation des habitations et des petits espaces dans les bâtiments, comme décrit dans ce manuel.

Garantie

Groupe Atlantic Nederland BV accorde une garantie de deux ans sur le ventilateur. La période de garantie commence à la date d'achat.

La garantie est annulée si :

- l'installation n'a pas été réalisée conformément aux prescriptions en vigueur ;
- les défauts sont dus à un raccordement incorrect, une utilisation inappropriée, ou à l'encrassement du ventilateur ;
- des modifications ont été apportées au câblage ou des réparations ont été effectuées par des tiers.

Les frais de montage et de démontage sur place ne sont pas couverts par la garantie. Si un défaut survient pendant la période de garantie, il doit être signalé à l'installateur.

Groupe Atlantic Nederland BV se réserve le droit de modifier à tout moment la construction et/ou la configuration de ses produits sans être tenu d'adapter les produits livrés précédemment. Les informations contenues dans ce manuel sont les plus récentes disponibles.

Démontage et élimination



À la fin de la durée de vie du MPV, l'utilisateur est responsable du démontage sécurisé du ventilateur et de l'élimination des pièces, conformément à la réglementation locale en vigueur.



Généralités

Vous disposez d'un système de ventilation mécanique Orcon. Ce système se compose d'un ventilateur central équipé d'un moteur à courant continu. En fonction de la taille des pièces, le système peut être réglé par l'installateur pour obtenir le débit d'air approprié. Le système peut être équipé d'une hotte sans moteur, placée au-dessus de la cuisinière. Le système de ventilation peut être réglé sur trois vitesses : faible, moyenne et élevée. Grâce à cette possibilité de réglage, les odeurs et l'humidité sont évacuées de manière optimale vers l'extérieur. Lors de la conception du système, on est parti du principe que le MPV fonctionnait 24 heures sur 24.



Il est interdit de raccorder une hotte aspirante ou un sèche-linge au système.

Raccordement électrique

Le MPV est équipé d'un cordon avec une fiche Perilex en option pour le raccordement électrique. L'appareil peut être réglé sur trois vitesses.

L'appareil doit être raccordé conformément au schéma de raccordement. L'appareil doit être raccordé conformément à la norme NEN 1010 et aux exigences locales en vigueur.

L'appareil n'est pas adapté au courant triphasé.

Tension d'alimentation : 230 volts ~50 Hz.

Utilisation

Pour le bon fonctionnement du MPV, les conditions suivantes doivent être respectées. Veillez à ce que l'air puisse circuler suffisamment par les fenêtres à battant ou les grilles d'aération.

Si la pièce est équipée d'ouvertures d'alimentation en air non fermables, ne les bouchez pas et ne les collez pas.

Pour l'installateur

Le MPV se compose d'un tuyau d'aspiration de 125 mm, d'un boîtier de ventilateur, d'une plaque moteur avec couvercle et d'un capot de protection. Le moteur et la carte à commutateurs DIP sont montés sur la plaque moteur. La carte à commutateurs DIP du moteur est protégée par un capot fixé à l'aide de 2 vis.

Installation

L'installation doit être effectuée en limitant au maximum la résistance dans le conduit. Les conduits flexibles doivent être évités.

Entretien par l'utilisateur

L'utilisateur doit veiller à ce que le ventilateur soit contrôlé une fois par an par l'installateur et, si nécessaire, nettoyé. Les valves peuvent être nettoyées à l'eau savonneuse. Pour ce faire, les valves doivent être retirées du conduit de ventilation.

Veillez à ne pas modifier le réglage des clapets et à ne pas les intervertir. La position des clapets

ainsi que le débit d'air mesuré peuvent être notés à la fin de ce livret.

Entretien par l'installateur

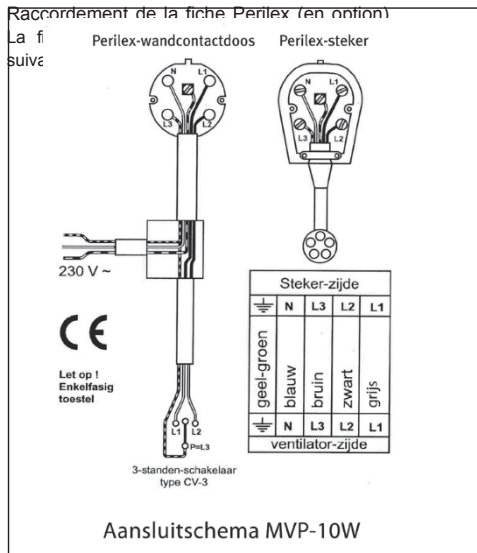
L'entretien doit être effectué avec l'interrupteur d'alimentation désactivé et la fiche (Perilex) débranchée de la prise murale.

Le ventilateur doit être contrôlé une fois par an et, si nécessaire, nettoyé. Pour ce faire, démontez le MPV conformément aux instructions de la page 5 et nettoyez-le. Évitez tout déséquilibre. Veillez à éliminer toutes les saletés.

Montage et démontage de diverses pièces

Désactivez l'interrupteur de service et débranchez la fiche de la prise murale. Le capot de protection du MPV peut être retiré en dévissant quatre vis. La plaque du moteur peut ensuite être retirée en dévissant 6 vis.

La plaque du moteur peut alors être retirée du boîtier de ventilation. Vous pouvez maintenant facilement inspecter ou nettoyer le moteur.



Réglages des commutateurs DIP par l'installateur La carte des commutateurs DIP du moteur se trouve sur la plaque du moteur dans le ventilateur de toit tubulaire et est protégée par un couvercle (4 vis) et un capot de protection (2 vis). La courbe peut être réglée pour les 3 positions sur la carte des commutateurs DIP du moteur.

Les réglages d'usine sont les courbes 1, 6 et 14. (*)

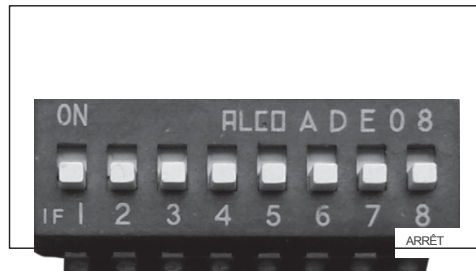


Fig. Commutateurs DIP sur OFF dans MPV-10W(R)

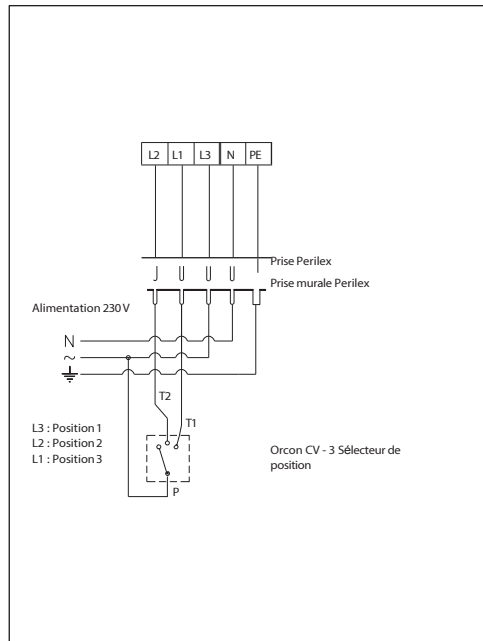
Caractéristiques techniques

		MPV-10W	MPV-10WRB
Puissance absorbée	W	8/18/34*	8/18/34*
Tension d'alimentation	V/Hz	230/50	230/50
Courant à pleine charge	A	0,7	0,7
Phase	~	1	1
Moteur	type	Moteur EC	Moteur EC
Débit d'air max. 100 pa	m ³ /h	380	380
Débit d'air max. 150 pa	m ³ /h	320	320
Diamètre de raccordement	mm	ø 125	ø 125
Poids	kg	6,6	6,6
Régulateur		CV-3	Kit RB 15 RF

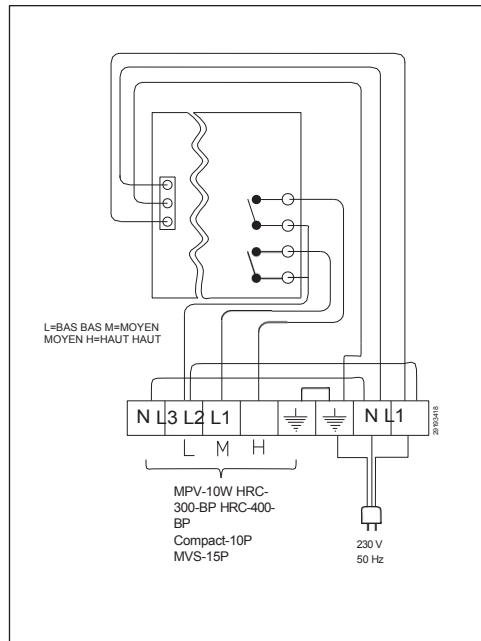
* Position basse/position moyenne/position haute

Position	Courbe Réglage	Commutateur DIP								Commande PWM (analogique) [%]	Débit d'air	Hauteur de refolement externe	Puissance absorbée
											Qv	Pf	Pe
	(Numéro)	1	2	3	4	5	6	7	8		[m³ /h]	[Pa]	[Watt]
Faible	1c*	Arrêt	-	-	-	-	-	-	À	26	88	8	6
Bas	2c	Activé	-	-	-	-	-	-	À	38	140	17	9
Centre	3c		Hors	Hors	Hors	-	-	-	Activé	30	156	10	10
Centre	4c		Activé	Désactivé	Désactivé	-	-	-	Activé	42	157	21	11
Centre	5c		Hors	Activé	Désactivé	-	-	-	Activé	48	186	26	15
Centre	6c*		À	À	Désactivé	-	-	-	Activé	52	204	33	18
Centre	7c		Hors	Hors	Activé	-	-	-	Activé	55	216	37	20
Centre	8c		Actif	Désactivé	Activé	-	-	-	Activé	62	250	44	27
Centre	9c		Hors	Activé	Activé	-	-	-	Activé	65	256	55	30
Centre	10c		Actif	À	Activé	-	-	-	Activé	70	278	63	36
Élevé	11c	-	-	-	-	Hors	Hors	Désactivé	Activé	50	195	29	16
Élevé	12c	-	-	-	-	À	Désactivé	Désactivé	Activé	65	281	63	37
Élevé	13c	-	-	-	-	Sortie	Activé	Désactivé	Activé	70	289	30	34
Élevé	14c*	-	-	-	-	À	À	Désactivé	Activé	77	308	80	48
Élevé	15c	-	-	-	-	Hors	Éteint	Activé	Activé	83	339	89	59
Élevé	16c	-	-	-	-	À	Désactiver	Activé	Activé	88	363	101	71
Élevé	17c	-	-	-	-	À	À	Allumé	Activé	94	388	118	86

Schéma de raccordement MPV-10W



Raccordement du kit de télécommande (uniquement pour la version R)



Déclaration CE de conformité

Déclaration de conformité CE | Déclaration de conformité CE |

EG-Konformitätserklärung |

Déclaration de conformité CE



Groupe Atlantic Nederland BV Landjuweel
25

3905 PE Veenendaal

Tél. : +31 (0)318 54 47 00

Déclare que le produit | Déclare que le produit | Erklärt dass
das Produkt | Declares that the product :

- Unité de ventilation MPV-10W

Répond aux exigences des directives | Entspricht den
Anforderungen in den Richtlinien | Complies with the
requirements stated in the directives :

- Directive Machines 2006/42/CE
- RoHS II 2011/65/UE
- Directive basse tension 2014/35/UE

- Directive sur la compatibilité électromagnétique EMC 2014/30/UE
- Directive DEEE 2012/19/UE
- Directive établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie 2009/125/CE
- Directive concernant l'indication de la consommation d'énergie et d'autres ressources sur l'étiquetage et dans les informations standardisées relatives aux produits liés à l'énergie 2010/30/UE
- Règlement (UE) n° 1253/2014 de la Commission du 7 juillet 2014 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux unités de ventilation
- Règlement délégué (UE) n° 1254/2014 de la Commission du 11 juillet 2014 complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des unités de ventilation résidentielles

Conforme aux normes européennes harmonisées | Répond aux normes Européennes harmonisées | Entspricht den harmonisierten europäischen Normen | Complies with the harmonized European standard :

- EN 60335-1:2012 | EN 60335-2-80:2003/A1:2004
- EN 60335-2-80:2003/A2:2009
- EN 60730-1:2012
- EN 55014-1:2007
- EN 55014-1:2007/C1:2009
- EN 55014-1:2007/A1:2009
- EN 55014-1:2007/A2:2010
- EN 55014-2:1998
- EN 55014-2:1998/C1:1998
- EN 55014-2:1998/A1:2002
- EN 55014-2:1998/IS1:2007

- EN 55014-2:1998/A2:2008
- EN 61000-3-2:2006/A1:2009
- EN 61000-3-2:2006/A2:2009
- EN 61000-3-3:2013
- EN 61000-6-1:2007
- EN 61000-6-2:2007/A1:2011
- EN 61000-6-3:2007/A1:2011/AC:2012

Veenendaal, 01-09-2021,

M. Voorhoeve, Directeur général

Déclaration CE de conformité

Déclaration de conformité CE | Déclaration de conformité CE |

EG-Konformitätserklärung |

EC Declaration of Conformity



Déclare que le produit | Déclare que le produit | Erklärt dass das
Produkt | Declares that the product:

- Unité de ventilation MPV-10WRB

Répond aux exigences des directives | Répond aux exigences
des directives | Entspricht den Anforderungen in den Richtlinien |
Complies with the requirements stated in the directives:

- Directive 2014/53/UE (RED)
- Directive établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie 2009/125/CE.
- Directive relative à l'indication de la consommation d'énergie et d'autres ressources sur l'étiquetage et dans les informations standardisées relatives aux produits liés à l'énergie, règlement (UE) 2017/1369.
- Règlement (UE) n° 1253/2014 de la Commission du 7 juillet 2014 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux unités de ventilation.
- Règlement délégué (UE) n° 1254/2014 de la Commission du 11 juillet 2014 complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des unités de ventilation résidentielles.

Conforme aux normes européennes harmonisées | Répond aux
normes européennes harmonisées | Entspricht den
harmonisierten europäischen Normen | Complies with the
harmonized European standard:

- EN 60335-1:2012 +AC11:2014 +A11:2014
+A13:2017+A1:2019 +A2:2019 +A14:2019
- EN 60335-2-80:2015
- EN 62311:2020
- ETSI EN 300 220-1 V3.1.1:2017
- ETSI EN 300 220-2 V3.2.1:2018
- ETSI EN 301 489-1 V2.2.3:2019
- ETSI EN 301 489-3 V2.1.1:2019
- EN 55014-1:2017
- EN 55014-2:2015
- EN 61000-3-2:2019
- EN 61000-3-3:2013
- EN 55014-1:2007
- EN 55014-2:1998/A1:2002

Veenendaal, 01-09-2021,

M. Voorhoeve, Directeur général



Réglages des vannes

Par l'installateur

Cachet de l'installateur :

Vanne	Position	m ³ /h

Type	
Numéro de série	
Date d'installation	
Installateur	
Tél. installateur	



Remarques



Groupe Atlantic Nederland BV

Landjuweel 25, 3905 PE Veenendaal | Boite postale 416, 3900 AK Veenendaal

t +31 (0)318 54 47 00 | info.nl@groupe-atlantic.com | www.orcon.nl

ORCON